

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE WIMEREUX

Département du Pas-de-Calais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 29 avril 2026

L'an deux mil vingt-six,
le vingt-neuf avril à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUBAËLE, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20260429_15

↳ Commission d'appel d'offres - Fixation des conditions de dépôt des listes.

Date de la convocation

▪ 23 avril 2026

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents

M. Guy BOUTLEUX, Mmes Cécile DUQUESNE, Marie-José ROUSSEAU, M. Serge DEVIN, Mme Hélène COLL, M. Jean-Michel SAMUEL, Mme Pierrette CORDEBAR MERGLEN, M. Bruno LELEU, Mmes Micheline FOURNY, Fabienne NOURTIER, MM. Christian DESPIERRE, Marc DUBRULLE, Mmes Sylvie BAILLARD, Marie-Simone POUBLON, Loëtitia HARDUIN, M. Bertrand ARBLAY, Mmes Sabine BERNARD, Noémie BRICHE, MM. Mehdi GHEZAL, Maxime SENEAL, Arthur BOISLEUX, Jean-Christophe GIRES, Jean-Luc JOUGLEUX, Didier SERGENT, Philippe MORBIDELLI, Mme Valérie PROVIN.

Absents excusés ayant donné procuration

M. Christophe CAILLIER a donné pouvoir à M. Guy BOUTLEUX

Mme Sandrine BARDEAUX a donné pouvoir à M. Jean-Christophe GIRES

A été nommée secrétaire de séance

Mme Hélène COLL

SERVICE FINANCIER

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">COMMISSION D'APPEL D'OFFRES FIXATION DES CONDITIONS DE DÉPÔT DES LISTES</p> |
|--|

Par délibération n° 20260408_2 de la séance du 08 avril 2026, le Conseil Municipal a élu ses représentants au sein de la CAO.

Cependant, l'article D.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'Assemblée délibérante locale fixe, préalablement à la désignation des membres de la Commission, les conditions de dépôt de liste, ceci avant le vote.

Considérant que le non-respect de cette formalité institue un risque juridique susceptible de vicier les décisions d'attribution des marchés relevant de la compétence de la CAO.

Il y a donc lieu de rapporter la délibération n° 20260408_2 du Conseil Municipal du 08 avril 2026 et de fixer les conditions de dépôts des listes, comme suit :

- Les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires au nombre de 5 et de suppléants au nombre de 5,
- Les listes peuvent comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et des suppléants à pourvoir,
- Les listes devront être déposées, contre récépissé, au secrétariat général de la Mairie ou à l'adresse électronique **secretariat.general@mairie-wimereux.fr**, au plus tard le **mardi 23 juin 2026 à 12 heures**.

A défaut de respecter ces conditions, les listes ne seront pas recevables.

En conséquence,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

RAPPORTE la délibération n° 20260408_2 du Conseil Municipal du 08 avril 2026 portant constitution de la commission d'appel d'offres et désignation de ses membres.

APPROUVE les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres telles que décrites dans la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjointe au Maire,
Hélène COLL.

#signature#